
AVIFAUNE DE LA ROSELIÈRE DE GENÊTS (1971 – 2013). BILAN DES OBSERVATIONS ET DONNÉES DE BAGUAGE AU SEIN D'UN ESPACE REMARQUABLE
Birdlife in the reedbed at Genêts (1971-2013). Review of observations and data from ringing in the heart of this remarkable site

Sébastien PROVOST
 Groupe ornithologique normand
 Maison de l'Oiseau Migrateur
 50740 CAROLLES
 Courriel : sebastien.provost@gonm.org



Les observations faites dans la roselière de Genêts depuis le début des années 1970 sont analysées pour dresser le tableau de l'avifaune du site. En particulier, les résultats des opérations de baguage sont exposés. Des propositions de gestion sont formulées en conclusion.

The observations made in the reedbed at Genêts since the beginning of the 1970's are analysed to draw up the table of the birdlife of the site. In particular, the results are shown of ringing programmes. In conclusion, management proposals are formulated.

INTRODUCTION

Le site de la roselière de Genêts est connu des ornithologues du Groupe Ornithologique Normand (GONm) depuis le début des années 1970. Mais, c'est surtout à partir des années 1990 que les observateurs commencent à fréquenter régulièrement ce milieu original, attirés par la présence de plusieurs espèces-phares comme la gorgebleue à miroir (*Luscinia cyanecula*) et la mésange (panure) à moustaches (*Panurus biarmicus*) (BEAUFILS 2001), sans oublier le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), le râle d'eau (*Rallus aquaticus*) et les différents passereaux paludicoles. Dans les années 2000, les connaissances ornithologiques s'affinent avec le baguage effectué dans la roselière et la découverte des haltes migratoires de phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) (PROVOST et coll. GONm). La confirmation de la reproduction de la marouette ponctuée (*Porzana porzana*) en 2013 confirme la grande richesse ornithologique de ce site.

La roselière de Genêts a fait l'objet de plusieurs propositions de gestion (LAVADOUX 2000, notes pers., ANFRAY 2001, LECAPLAIN 2003 et PROVOST 2009a). En prévision d'un plan de gestion du site dans le cadre des mesures compensatoires des travaux du Mont-Saint-Michel (Syndicat Mixte BMSM 2011), il nous a paru important de dresser un bilan des connaissances ornithologiques. Pour cela, la base de données d'observations du GONm, les données de baguage du CRBPO et différentes sources écrites nous ont permis de compiler une liste complète de l'avifaune, comme l'a fait récemment LECOCQ (2011) pour le marais du Grand Hazé, dans l'Orne. Cette synthèse met l'accent sur les espèces patrimoniales et leur lien avec l'habitat fréquenté. En plus des observations ponctuelles, quatre saisons de

baguage d'au moins un mois ont été réalisées entre 2000 et 2003, à travers une convention entre le GONm et l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel (Maison de la baie de Genêts). Par la suite, le GONm et les bagueurs locaux ont réalisé différentes opérations d'étude et de capture jusqu'en 2013. En 2011, un blog est ouvert et informe au quotidien des activités de la station de baguage : <http://stationpresqueparfaite.unblog.fr/>.

MÉTHODES

ZONE D'ÉTUDE

Situation et statut de protection

Le site s'étend sur la côte nord de la baie du Mont-Saint-Michel, entre le village de Genêts et la pointe du Mont-Manet (1°28'W 48°40'N). Située sur le haut-schorre, la roselière s'inscrit dans le domaine public maritime, site classé de la baie du Mont-Saint-Michel depuis 1987, au sein du périmètre Natura 2000 et de la Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux). À plus large échelle, la baie est inscrite sur la liste des sites RAMSAR depuis 1971 et au patrimoine UNESCO depuis 1979.

Historique du milieu et acteurs

Le site a connu de profondes modifications au cours des siècles passés, voyant ainsi disparaître une saline qui se situait entre le bourg et le Mont-Manet à la fin du XIX^e siècle, au profit d'une accumulation de vases et de sédiments dans l'enclave de Genêts. La colonisation de la haute slikke par les plantes de milieux salés (spartine, salicorne, soude, scirpe) annoncera la formation du



FIGURE 1 - VUE AÉRIENNE DE LA ZONE D'ÉTUDE EN 2013 (A. HÉMON, SYNDICAT MIXTE BMSM)
 Figure 1 - Aerial view of the zone studied in 2013 (A. HÉMON, syndicat mixte BMSM)

- la scirpaie-jonchaie, qui borde la roselière au sud jusqu'au grand gabion central (jaune) ;
- la saulaie et les fourrés, qui bordent la roselière par le nord, le long du sentier GR223 (vert).

La zone d'étude ne représente qu'une dizaine d'ha sur les 100 ha de l'herbu de Genêts.

La biodiversité

Tout comme l'ensemble de la baie, le site est en Zone d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type II). Les inventaires faunistiques et floristiques réalisés en 1999 (P. & S. PROVOST 1999) ont été complétés par LECAPLAIN (2003), en particulier pour

schorre (appelé herbu, pré-salé ou marais salé). La spartine hybride (*Spartina x townsendii*) commence ainsi à coloniser la grève dans les années 1940 puis, vers 1950, les premiers roseaux (*Phragmites australis*) apparaissent. La structure et l'humidité du sol, alimenté par un ru d'eau douce, favorise l'expansion du peuplement en roseau, accompagné du scirpe maritime (*Scirpus maritimus*) et du scirpe glauque (*Schænopectus tabernæmontani*), appelé aussi jonc des chaisiers. Lors des marées de vives-eaux, l'eau de mer vient recouvrir le moyen-schorre, plus rarement le bord de la roselière.

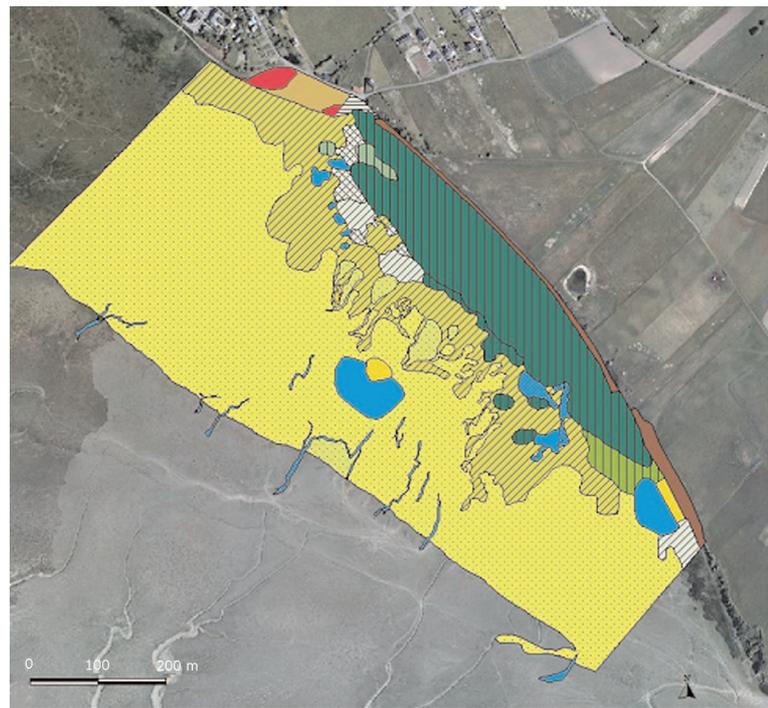
Actuellement, seuls les naturalistes et chasseurs fréquentent cette zone humide. Quelques agriculteurs disposent d'un droit de pacage sur cette partie de l'herbu pour leurs vaches et moutons. Des autorisations d'occupation temporaire sont délivrées pour le droit de pacage mais la répartition du pâturage au niveau de la roselière de Genêts n'est ni contrôlée ni maîtrisée. Le sentier bordé de saules (*Salix alba* & *S. caprea*) est régulièrement emprunté par des randonneurs et promeneurs.

Les habitats naturels

La vue aérienne (figure 1) et les différents inventaires réalisés permettent de distinguer trois grands habitats principaux :

- la roselière (phragmitaie), actuellement d'une superficie de 5-6 ha (bleu) ;

la botanique. La zone d'étude située sur le haut-schorre,



| | | | |
|--|-----------------------------------|--|--------------------------------|
| | Roselière | | <i>Bolboschœnus maritimus</i> |
| | Roselière mixte | | <i>Elytrigia alterica</i> |
| | Roselière fauchée | | <i>Juncus effusus</i> |
| | Prairie humide | | <i>Phragmites australis</i> |
| | Prairie humide pâturée ou fauchée | | <i>Ranunculus sceleratus</i> |
| | Prairie mésophile | | <i>Schænoplectus lacustris</i> |
| | Pré salé | | |
| | Eau libre | | |
| | Fourrés, haies, buissons | | |
| | Mégaphorbiaie | | |

FIGURE 2 - CARTOGRAPHIE DES MILIEUX
 Figure 2 - Map of biotops

entre eau douce et eau salée, constitue un écosystème original d'une dizaine d'ha, riche en plantes aquatiques (saule, roseau, scirpe maritime, scirpe glauque, renoncule scélérate, *Apium graveolens*, ...), en batraciens (crapaud calamite, rainette arboricole), mammifères (musaraigne aquatique, lièvre brun...) et insectes (*Orthetrum bruneum*, orthoptères...). L'avifaune y est remarquable (fauvettes aquatiques, rapaces et rallidés notamment) et détaillée dans cet article.

ORIGINE DES DONNÉES

Au 1^{er} septembre 2013, la base de données du GONm comporte près de 14 000 données pour la commune de Genêts dont un quart se rapporte précisément à la roselière de Genêts et à ses lisières (herbu, scirpaie, saulaie, migration active) soit plus de 3 300 données recueillies par plus de 60 observateurs différents. La plupart de ces données a été obtenue pendant les campagnes de baguage, entre 2000 et 2013 (70 % des données collectées par l'auteur, essentiellement dans le cadre de missions au GONm).

Seules les données relatives à la roselière et à ses milieux limitrophes (scirpaie, saulaie) sont ici prises en compte et analysées afin de cibler les espèces — plus de 130 — dans leur habitat fonctionnel. Les oiseaux d'eau uniquement observés sur les mares de gabion, dans la baie et au niveau du bas-schorre ne sont pas mentionnés car ces secteurs sont fréquentés indépendamment de la phragmitaie et de ses lisières. Enfin, les oiseaux contactés en migration active depuis la roselière et la station de baguage font l'objet d'un paragraphe spécifique.

LE BAGUAGE D'OISEAUX

Les premiers oiseaux ont été bagués sur le site en 1998 et 1999 par M.-C. EYBERT (programme personnel sur la gorgebleue à miroir) et M. CHAUCHEPRAT, assisté de P. et S. PROVOST en 1999, année de la découverte du phragmite aquatique sur le site. En 2000, l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la baie du Mont-Saint-Michel (Maison de la baie de Genêts) encadre une saison de baguage (PROVOST 2000). Entre 2001 et 2003, le GONm, soutenu par la Maison de la baie, prend le relais de la station de baguage, à travers une convention de suivi. Par la suite, le GONm et des bagueurs des Centre Régionaux de Bagueage en Normandie et de Bretagne vont effectuer différents suivis.

En 1999 et 2000, dix filets de 12 m de long sont en moyenne installés sur le site, surtout à l'intérieur de la roselière (seulement deux côté pré-salé). Entre 2001 et 2003, quatorze filets sont déployés dont huit au cœur de la roselière. Ce n'est réellement qu'à partir de 2009 que les lisières d'herbus et les zones mixtes scirpes/roseaux vont être étudiées. Le programme de capture défini par le Centre de Recherche par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle de

TABLEAU 1 - BAGUEURS À GENÊTS

Table 1 – Ringers at Genêts

| Bagueur | Nombre d'oiseaux bagués à Genêts |
|------------------------|----------------------------------|
| Michel CHAUCHEPRAT | 198 |
| Marie-Christine EYBERT | 18 |
| Jérôme FOURNIER | 521 |
| Didier GUILLON | 1 027 |
| Benoît LECAPLAIN | 251 |
| Sébastien PROVOST | 8 321 |

Paris) concerne tout d'abord le thème 10 (stratégie de migration des passereaux paludicoles), le thème 13 (bruant des roseaux), le thème 8 (gibier : rîle d'eau) et le thème Hironnelle rustique. Par la suite, les bagueurs vont adhérer aux problématiques de l'Axe 2 du Programme National de Recherche sur les Oiseaux : le programme Halte et le programme ACROLA spécifique au phragmite aquatique (utilisation de la repasse et protocole standardisé de capture).

Les bagueurs

Six bagueurs agréés (tableau 1) ont effectué des captures à la roselière de Genêts entre 1999 et 2013.

Périodes de capture

Grâce à l'étude de la migration des passereaux paludicoles et la recherche spécifique sur le phragmite aquatique, 87% de l'effectif total a été bagué en été (tableau 2).

Différentes opérations de baguage ont été menées à d'autres périodes, en particulier durant l'hiver 2000-2001, au début de l'année 2004, pendant les automnes 2007, 2008 et 2009, en avril 2012 et avril 2013. Les espèces visées et baguées étaient notamment le bruant des roseaux, la bouscarle de Cetti, la mésange (panure) à moustaches et la mésange bleue.

En raison de l'effort de capture estivale constant (en aout notamment), l'analyse spécifique détaillera principalement ces résultats.

TABLEAU 2 - RÉPARTITION SAISONNIÈRE DES CAPTURES

Table 2 - Seasonal spread of captures

| Année | Printemps | Été | Automne-Hiver | Total |
|-----------|-----------|-------|---------------|--------|
| 1998-1999 | 18 | 243 | | 261 |
| 2000 | 6 | 1 706 | 96 | 1 808 |
| 2001 | | 1 070 | 40 | 1 110 |
| 2002 | | 1 324 | | 1 324 |
| 2003 | | 1 387 | | 1 387 |
| 2004 | | 569 | 249 | 818 |
| 2007 | | 204 | 517 | 721 |
| 2008 | 2 | | 186 | 188 |
| 2009 | | 401 | 88 | 489 |
| 2011 | | 721 | | 721 |
| 2012 | 69 | 682 | 79 | 830 |
| 2013 | 21 | 677 | 51 | 698 |
| Total | 116 | 8 984 | 1 306 | 10 406 |

TABLEAU 3 - DURÉE DE LA PÉRIODE DE CAPTURE EN ÉTÉ
Table 3 - Duration of the ringing programmes in summer

| Année | Période de capture estivale |
|-------|-----------------------------|
| 1999 | 8-11 aout |
| 2000 | 17 juillet - 18 septembre |
| 2001 | 24 juillet - 12 septembre |
| 2002 | 22 juillet - 13 septembre |
| 2003 | 21 juillet - 29 aout |
| 2004 | 1-17 aout |
| 2007 | 10 - 18 aout |
| 2009 | 8 - 15 aout |
| 2011 | 1 - 20 aout |
| 2012 | 7 - 19 aout |
| 2013 | 1 - 23 aout |

RÉSULTATS

LES ESPÈCES OBSERVÉES DANS LA ROSELIÈRE OU EN LISIÈRE AVEC L'HERBU

La phragmitaie est un habitat rare en baie du Mont-Saint-Michel, de nombreuses espèces y sont inféodées. Ce milieu est fréquenté tout au long de l'année, en période de nidification, de halte migratoire, d'hivernage et comme dortoir.

Butor étoilé : très rare mais vraisemblablement sous-détecté.

Busard des roseaux : un couple est cantonné dans la roselière à partir de 1987, nicheur en 2000 et 3 juvéniles à l'envol en 2001. L'espèce chasse régulièrement sur l'herbu et en lisière de roselière. 3-4 au dortoir dans la roselière dans les années 1990, maximum de 6 en 2010.

Râle d'eau : noté à partir de 1980. Au moins 2-3 couples nicheurs annuels, probablement davantage. Effectif maximal : une dizaine d'oiseaux entendus en 1996 (BEAUFILS 2001), 5-10 le 15 mars 1998, 8 le 7 novembre 1999, 6 le 23 avril 2000, 6 le 5 aout 2002, 6 le 28 aout 2005. En 2011, 12 le 9 septembre et effectif record de 16 à découvert le 2 octobre, enfin 5 le 10 octobre 2013. La roselière reçoit probablement divers migrateurs en halte postnuptiale.

Poule d'eau : peu abondante, 1-2 couples nicheurs annuels : juvénile observé le 16 aout 2005, adulte et 3 poussins le 11 aout 2007, 3 adultes et 1 juvénile le 22 aout 2008, 3 le 28 janvier 2010 sinon contact auditif d'oiseau isolé.

Marouette ponctuée : détectée sur le site à partir de 1981. Le nombre d'observations augmente considérablement à partir de 2000 grâce aux opérations de baguage, l'espèce fréquentant assidument les travées de capture. L'effectif saisonnier postnuptial oscille entre 2-3 et 15 individus (maximum de 6 ensemble le 20 aout 2002, 6 le 28 aout 2009 et 5 le 7 septembre 2012). Observations au mois de juillet en 1982, 1983 et 2003, à une période où la nidification est possible. Les migrants stationnent surtout entre le 10 aout et début septembre, dernière observation le 11 octobre 2008. Rare au printemps mais moins recherchée, mention d'un chanteur au nord de la roselière en mai et juillet 2013 (voir résultat captures).

Hirondelles : dortoirs irréguliers dans la roselière en petits effectifs.

Bergeronnette grise : dortoir dans la roselière de 22 en avril 2001.

Gorgebleue à miroir : 1^{re} observation locale en 1993, 1^{re} mention d'un chanteur en 1997, date la plus précoce le 18 mars 2001, 1 à 2 chanteurs annuels jusqu'en 2008, 3 chanteurs/territoires annuels entre 2009 et 2013. En période de migration, jusqu'à 8 mâles observés le 26 mars 2011. Migrateurs régulièrement notés entre mi-aout et mi-septembre.

Bouscarle de Cetti : notée dès 1978, entre 2 et 4 chanteurs en mars dont 4 en 2011. Haltes migratoires en automne : jusqu'à 5 chanteurs en octobre 1999.

Locustelle lusciniöide : 9 données, à partir de mai 1983 puis en 2000, 2001, 2008 et 2010. Pas de preuve de reproduction, présence de chanteurs de passage.

Phragmite des joncs : noté dès 1978. Jusqu'à 15 observés en période pré-nuptiale (avril). Nicheur en petit nombre en lisière côté herbu : maximum de 5 chanteurs en mai 2011 et mai 2012. Migrateur postnuptial commun, observé jusqu'à fin septembre en lisière de roselière et dans la scirpaie.

Rousserolle effarvatte : notée à partir de 1979. Nicheur et migrateur commun. Effectifs maximaux de chanteurs sur l'ensemble du site : 25 le 22 mai 1998, 27 le 24 mai 1999, 21 le 21 juin 2010 et 27 le 11 mai 2011. Observation la plus tardive le 19 octobre 2007.

Mésange (panure) à moustaches : observations à partir de 1983, nidification prouvée en 1993 et 1994 puis surtout notée en période hivernale ensuite ; rare après 2002, sauf en 2008.

Mésanges : les nicheurs locaux de mésanges bleues et charbonnières fréquentent la roselière de même que les migrants en octobre.

Bruant des roseaux : maximum de 9 chanteurs en lisière de roselière en 2010, 7 en 2009 et 2011. Dans le cadre d'une prospection ciblée, au moins 15 nicheurs sont découverts en 2009, en particulier dans la scirpaie et en limite de roselière (BEAUFILS & PROVOST). Dortoir dans la roselière de 80 en novembre 1996, 283 en mars 1999, 480 en novembre 1999, au moins 260 en novembre 2013.

Bruant proyer : un dortoir, comptant 48 en novembre 1999, 52 en février 2000, disparaît ensuite, en lien avec la diminution de la population nicheuse locale et des alentours (BEAUFILS & CHEVALIER 2011).

Étourneau sansonnet : jusqu'à 8 000 au dortoir dans la roselière en décembre 1999, 5 000 fin juillet 2000, 500 en aout 2002, peu abondant par la suite.

LES ESPÈCES VUES SUR L'HERBU (SCIRPAIE/JONCHAIE)

Bien humide toute l'année, le haut-schorre qui borde la roselière côté sud, est essentiellement colonisé par le scirpe maritime, un habitat original, très localisé dans la baie du Mont-Saint-Michel et particulièrement riche pour les nicheurs, migrants et hivernants.



Héron pourpré : 7 données en période postnuptiale dont 2 oiseaux le 8 août 2009.

Tadorne de Belon : nicheur dans les talus proches, régulier.

Busard Saint-Martin : migrateur et hivernant régulier, entre août et avril.

Épervier d'Europe : observations régulières, en toutes saisons, d'oiseaux chassant en lisière de roselière.

Faucons : faucon crécerelle, nicheur proche en 2000, chassant régulièrement en lisière ; faucon pèlerin, migrateur régulier entre août et avril (LOISON 2012) ; faucon hobereau, migrateur régulier entre mai et septembre, maximum de 3 en simultané, nicheur proche en 2001 et 2013, chassant les hirondelles et libellules ; faucon émerillon, noté entre fin août et mars, chasse les alouettes des champs et autres passereaux.

Caille des blés : chanteur régulier sur l'herbu et une famille de 3 poussins observée en août 2012.

Bécassine des marais : commune dans la scirpaie, maximum de 20 le 11 novembre 1984, 20 le 24 août 2000 (total estimé de 180 durant l'été 2000), 17 le 14 août 2002 (2 tardives le 19 mai 2009). Un chanteur entendu le 9 juin 2013.

Bécassine sourde : observations sporadiques en lisière de roselière et scirpaie, entre octobre et avril, probablement sous-détectée.

Autres limicoles : petit gravelot (migrateur irrégulier) ; chevalier culblanc (jusqu'à 10 en juillet 1999, 8 en août 2002, 5 en août 2012), chevalier guignette, chevalier aboyeur, chevalier gambette, chevalier sylvain (régulier en août dont un maximum de 5 en 2000)

Hibou des marais : migrateur irrégulier.

Martin-pêcheur d'Europe : migrateur régulier en août-septembre, quelques contacts en hiver.

Alouette des champs : régulière, parfois abondante sur l'herbu en hiver.

Hirondelle rustique : plusieurs centaines chassent parfois sur l'herbu, notamment après le passage des grandes marées.

Pipit farlouse : migrateur régulier sur l'herbu. Nicheurs proches fréquentant les abords de la roselière.

Pipit spioncelle : en lisière de roselière, fréquentation d'octobre à avril : jusqu'à 50 le 15 mars 2000, 10 le 12 février 2004, 11 le 26 mars 2012, au moins 55 au dortoir en novembre 2013.

Pipit maritime : présence assez régulière en hiver sur l'herbu mais moins commun que le spioncelle.

Bergeronnette flavéole : migrateur régulier en halte sur l'herbu et les mares halophiles. Nicheurs proches fréquentant les abords de la roselière.

Bergeronnette grise : nicheurs proches fréquentant les abords de la roselière.

Phragmite aquatique : une vingtaine d'observations en dehors des captures dont un mâle chante en migration du 29 juillet au 1^{er} août 2001 et un autre le 8 août 2002. Milieu fréquenté : scirpe maritime, scirpe glauque, bord de roselière.

Cisticole des joncs : 1^{er} chanteur noté en mai 1975, jusqu'à 5 chanteurs en septembre 1996, 4 chanteurs en mai 2000, avril 2002 et juin 2012, 6 chanteurs en mai 2009.

Locustelle tachetée : migrateur assez régulier au printemps.

Linotte mélodieuse : parfois plusieurs centaines sur l'herbu en hiver. En période de reproduction, des familles s'alimentent en lisière de roselière.

Verdier d'Europe : maximum de 30 en lisière de roselière le 12 décembre 2010.

ESPÈCES OBSERVÉES EN LISIÈRE TERRESTRE (SAULES, RONCIERS)

La lisière arbustive entre domaine maritime et domaine terrestre est un écotone* particulièrement fréquenté par les migrateurs et passereaux de lisière.

Hibou moyen-duc : jusqu'à 4 au dortoir en mars 2006, pas de donnée après 2007.

Tourterelle des bois : nicheur quasi-annuel en lisière.

Coucou gris : 1 à 2 chanteurs chaque année, jeune nourri par une rousserolle effarvate en juillet 2000.

Rossignol philomèle : migrateur assez rare, surtout contacté en août.

Traquet ou tarier pâtre : 1-2 couples nicheurs proches chaque année.

Traquet tarier ou tarier des prés : rare au printemps, migrateur postnuptial régulier côté prairie et souvent en limite de roselière terrestre, maximum de 8 le 31 aout 1999, 10 le 28 aout 2001 et 15 le 29 aout 2013.

Traquet motteux : migrateur régulier surtout côté prairie, parfois côté herbu ; maximums de 15 le 11 septembre 2002 et de 11 le 7 septembre 2013.

Rougequeue à front blanc et **rougequeue noir** : migrateurs assez rares.

Rousserolle verderolle : notée à partir de 1983, nicheur irrégulier, 0-1 chanteur annuel.

Hypolaïs polyglotte : notée dès 1974, 1-2 couples réguliers, jusqu'à 5 chanteurs le 18 mai 2010.

Fauvette à tête noire : jusqu'à 2 chanteurs en lisière du sentier en mai 1999, migrateur régulier, noté aussi en période hivernale.

Fauvette des jardins : jusqu'à 4 chanteurs en lisière du sentier en mai 1999 et 3 en mai 2008.

Fauvette grisette : chanteur sur le site jusqu'en 2001, migrateurs réguliers en lisière.

Pouillot véloce : présence hivernale régulière ; en période migratoire jusqu'à 28 le 12 mars 2000 et 35 le 7 septembre 2000.

Pouillot fitis : quelques observations printanières mais plus régulier en aout, maximum de 17 le 21 aout 2001, fréquente également la roselière.

Roitelet à triple bandeau : migrateur et hivernant noté à partir d'aout, maximum de 10 le 27 janvier 2004.

Roitelet huppé : migrateur et hivernant peu commun.

Gobemouche gris : migrateur assez rare.

Mésange à longue queue : familles locales de passage assez régulier, maximum de 14 le 4 novembre 1999 et 15 le 11 décembre 2004.

Grimpereau des jardins : contacts assez réguliers sur la lisière boisée.

Bruant zizi : contacts assez réguliers.

Bouvreuil pivoine : migrateur de passage.

Autres espèces communes : pigeon ramier, pic épeiche (proche en 1999/2000, observations irrégulières), pic vert, troglodyte mignon (nicheur, jusqu'à 5 chanteurs le 7 mars 1999), accenteur mouchet, rougegorge familier, merle noir, mésanges bleue et charbonnière, geai des chênes, moineau domestique.

ESPÈCES EN MIGRATION ACTIVE

Dans la continuité des falaises de Carolles, avec des effectifs moins importants, la migration active reste un phénomène régulier à la roselière de Genêts. Les comptages sont essentiellement réalisés en période estivale (pendant les opérations de baguage) ; le passage concerne probablement au moins plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux en octobre.

Grands échassiers : héron cendré, grande aigrette (1 donnée en aout 2013), héron garde-bœufs (déplacement du dortoir vers Vains), cigogne noire (maximum

de 24 le 16 aout 2000), cigogne blanche, spatule blanche (migrateur régulier).

Rapaces : balbuzard pêcheur (7 données), bondrée apivore (5 données), faucon émerillon (3 données), milan royal (7 données de 1985 à 1997).

Limicoles : pluvier doré, vanneau huppé (régulier).

Martinet noir : maximums de 96 le 8 aout 1999 et de 58 le 5 aout 2003.

Columbidés : pigeon colombin, pigeon ramier, tourterelle des bois (migrateur peu commun, maximums de 19 le 23 aout 2000 et de 7 le 1^{er} aout 2002), tourterelle turque (migrateur régulier, jusqu'à 20 le 13 mai 2001 et 25 le 10 aout 2011).

Alouettes des champs et **lulu** : migrateurs réguliers.

Hirondelles : parfois plusieurs centaines de « cheminée », 130 « fenêtre » le 25 juillet 2000 et 200 le 28 avril 2012, régulièrement quelques dizaines de « rivage ».

Motacillidés : pipit farlouse (135 le 17 septembre 2000, au début du passage postnuptial), pipit des arbres (maximum de 302 en 2000 et 211 en 2002 ; nicheur dans le bocage proche), bergeronnette grise/de Yarrell, bergeronnette printanière (maximum de 660 en migration en 2000 et au moins 200 en 2001), bergeronnette des ruisseaux (maximum de 139 migrateurs en 2000 et 69 en 2002).

Turdidés : grives litorne, mauvis, musicienne et draine.

Mésanges : mésange bleue (groupes notés en migration en mars 2011 et novembre 2012), mésange noire (maximum de 11 le 13 octobre 2001).

Fringilles : pinson des arbres (migrateur d'automne commun, par exemple 1 700 en 30 min le 13 octobre 2004), pinson du Nord (migrateur d'automne assez régulier, par exemple 80 en 45 min le 13 novembre 1999, 20 le 11 novembre 2001), serin cini (noté à partir de 1999, migrateur régulier en petit nombre), chardonneret élégant, linotte mélodieuse, verdier d'Europe, tarin des aulnes (contacts assez réguliers entre octobre et mars), grosbec casse-noyaux (1 le 15 septembre 2000, 2 le 4 décembre 1996, 7 les 10 et 17 octobre 2005), bouvreuil pivoine (migrateur assez rare), bec-croisé des sapins (peu courant : 1 en aout 2000, 4 en aout 2001, 5 en aout-septembre 2002 et 1 en aout 2012).

Bruants jaune et **zizi** : peu communs.

Moineau domestique : petits groupes de passage en aout.

MIGRATEURS RARES ET OCCASIONNELS

Grâce à sa situation géographique propice aux haltes migratoires, la roselière de Genêts et ses lisières ont accueilli divers migrateurs rares détectés grâce à la pression d'observation croissante au fil des décennies :

Héron bihoreau ou **bihoreau gris** : un cri nocturne le 21 octobre 2001, 1 juvénile stationne le 12 aout 2007.

Ibis sacré : 1 du 17 juillet au 5 aout 2002 et 1 le 20 avril 2005.

Busard cendré : 1 en juin 2000 et 1 en mai 2002

Faucon kobez : un juvénile chasse les libellules le 20 septembre 2000 en compagnie de 2 hobereaux.

Milan noir : 3 données, en mai 1989, mai 1994 et avril 2000.

Marouette de Baillon : 3 données de juvéniles le 1^{er} septembre 2000, le 12 août 2005 et du 6 au 12 septembre 2012.

Râle des genêts : 1 en lisière de roselière, côté sentier, le 7 septembre 2001.

Pluvier guignard : 1 en vol le 21 août 2001 et 1 le 21 août 2013.

Pic mar : 1 en vol vers le sud le 13 août 2013.

Guêpier d'Europe : 8 en migration le 25 août 2000.

Huppe fasciée : 5 données de migrateurs entre avril 2011 et août 2012.

Torcol fourmilier : hors données de baguage, 1 le 30 août 2000 et le 14 septembre 2012.

Bergeronnette citrine : 1 juvénile posé en marge de la roselière puis capturé, le 10 septembre 2000 (PROVOST 2009b).

Pipit rousseline : 23 en migration en 2000, 3 en 2002, 4 en 2003, pas d'observation entre 2004 et 2012, 6 en migration les 21 et 23 août 2013.

Pipit de Richard : 3 les 23 août et 30 août 2000, précoces. Diverses observations automnales et hivernales dans les années 2000 sur les

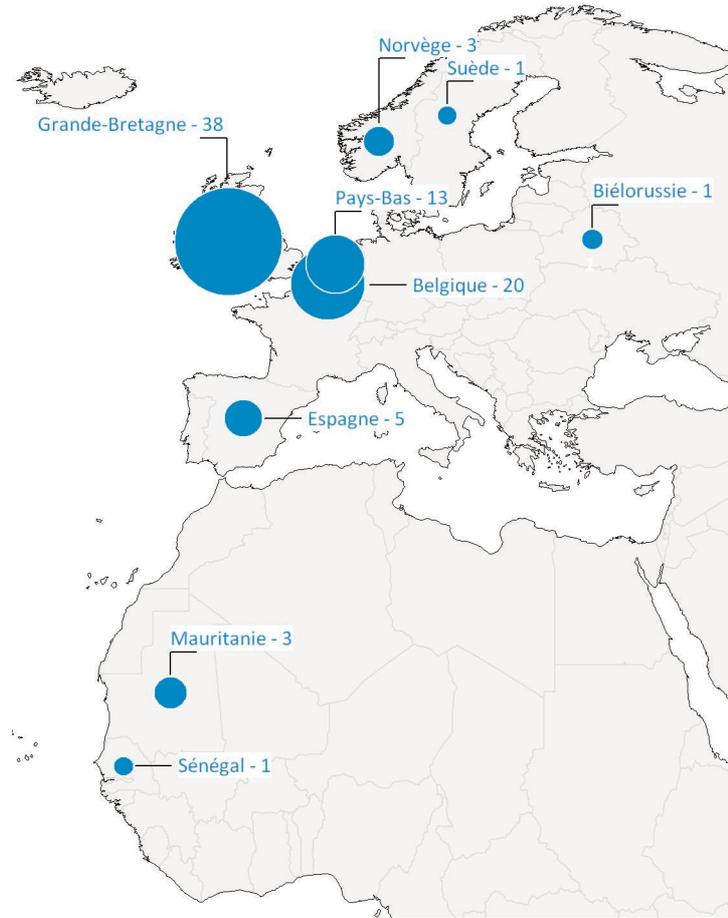


FIGURE 4 - ORIGINE ET DESTINATION À L'ÉTRANGER DES OISEAUX CAPTURÉS À GENËTS
Figure 4 - Controls outside France

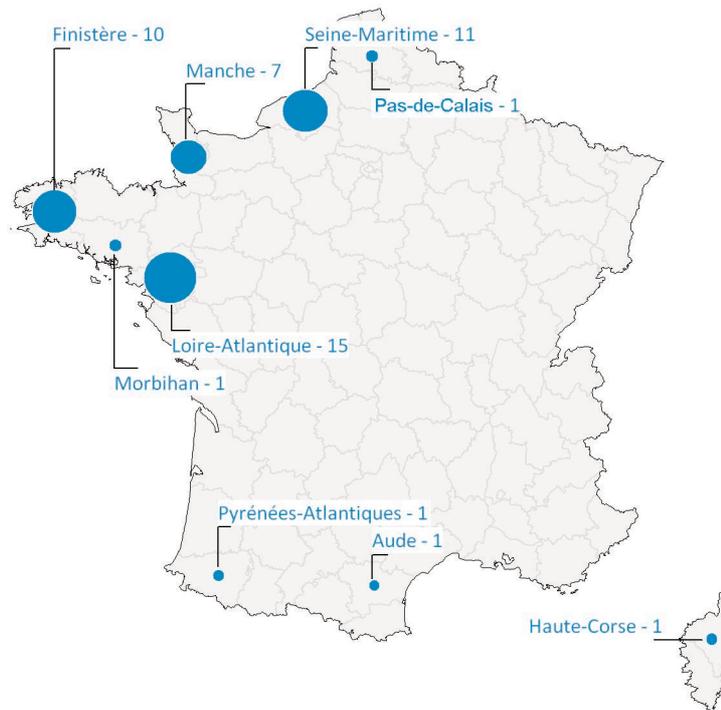


FIGURE 3 - ORIGINE ET DESTINATION EN FRANCE DES OISEAUX CAPTURÉS À GENËTS
Figure 3 - Controls in France

prairies proches mais fréquentation occasionnelle de l'herbu.

Pipit de Godlewski : hivernage d'un individu sur les prairies proches début 2008, fréquentation occasionnelle de l'herbu (PROVOST *op. cit.*).

Merle à plastron : 1 femelle le 2 avril 2003.

Pouillot siffleur : 1 migrateur dans la saulaie le 2 mai 2012.

Gobemouche noir : vu en septembre 1996 et août 2001.

Mésange rémiz ou **rémiz penduline** : 1 (probable) le 6 mars 1998 et 1 entendue le 17 octobre 2005.

Mésange huppée : 1 le 10 janvier 1999.

Bruant ortolan : 35 en migration active entre le 22 août et 11 septembre 2000, 7 en septembre 2002, 3 fin août 2003, 1 en août 2011 et 1 en août 2012.

Bruant des neiges : 2 sur l'herbu en octobre 1999.

Bruant lapon : sur l'herbu en 1991 et 1998 (plus régulier sur d'autres herbues).

Loriot d'Europe : 4 données de migrants en lisière du sentier.

Grand corbeau : 4 données dans les environs du site.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU BAGUAGE

En 12 années de baguage, entre 1998 et 2013, 63 espèces différentes ont été baguées pour plus de 10 000 bagues posées (tableau 4). À lui seul, le phragmite des joncs représente 42,4 % des oiseaux bagués. Suivent la roussette effarvate (21,5 %) et le bruant des roseaux (16,0 %). Dans cet habitat singulier, le phragmite aquatique est la 4^e espèce la plus capturée avec 276 oiseaux bagués (2,7% du total).

En plus des données de baguage, les contrôles d'oiseaux déjà bagués sont systématiquement notés, cela concerne des oiseaux locaux mais aussi des migrants capturés sur d'autres sites en France ou à l'étranger (figures 3 & 4). La base de données globale des captures (baguages et contrôles confondus) dépasse ainsi les 13 500 données (soit un quart de contrôles).

ESPÈCES PATRIMONIALES CAPTURÉES

Râle d'eau

Dans les années 2000, les râles d'eau sont capturés incidemment dans les filets destinés à l'étude des passereaux. L'utilisation de pièges à rats (avec appât) à partir de 2012 a été particulièrement efficace. La majorité des oiseaux capturés sont des juvéniles nés localement mais sur une saison, jusqu'à quatre adultes sont bagués en 2000 et en 2011. Effectuant leur mue estivale sur place, les adultes sont incapables de voler durant quelques semaines. Aucun contrôle interannuel n'a été effectué et une reprise d'un oiseau tué à la chasse a été enregistrée localement.

Marouette ponctuée

Comme pour le râle d'eau, les marouettes ponctuées sont tout d'abord capturées dans les filets destinés aux



passereaux. En 2012 et 2013, l'utilisation de pièges à rats a permis d'accroître sensiblement le nombre de captures : un seul adulte a été bagué (le 10 août 2012) pour 15 juvéniles. Contrôle local maximum 5 jours après le baguage.

La capture la plus remarquable est celle d'un poussin (non volant) le 21 août 2013, constituant ainsi la première preuve de reproduction locale de cette espèce, très rare en Normandie.

Phragmite des joncs

La migration postnuptiale du phragmite des joncs se déroule essentiellement au mois d'août, notamment pendant les deux premières décades. Les différentes saisons de baguage montrent que plusieurs centaines de phragmites des joncs effectuent chaque été une halte migratoire à la roselière de Genêts : en se basant sur les différentes périodes de capture en roselière puis l'étude, plus récente, en scirpaie maritime, nous pouvons avancer que plus de 1 000 phragmites des joncs transitent chaque année par le site.

Le nombre de nicheurs locaux peut être évalué à partir des données de captures. Dix femelles présentant une plaque incubatrice « fraîche » sans fourreau étant capturées en 2000 et 15 en 2001, la population locale peut être estimée à une quinzaine de couples. En août 2001, deux poussins nés localement sont bagués. Par la suite, chaque été, entre 3 et 30 femelles adultes présentant une plaque incubatrice sont capturées mais seulement 5 à 10 maximum sont considérées comme de probables reproductrices locales, notamment les oiseaux capturés en début de saison. En période prénuptiale, lors d'une opération spécifique, 40 migrants ont été bagués entre 30 avril et le 4 mai 2012, pour quelques centaines estimés sur l'ensemble de la période de halte migratoire (PROVOST 2012a).

TABLEAU 5 - RÉPARTITION ANNUELLE DES CAPTURES ESTIVALES
Table 5 - Annual spread of summer captures

| Année | Nombre de captures | | | Période de capture estivale |
|-------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|
| | Phragmite des joncs | Phragmite aquatique | Rousserolle effarvate | |
| 1999 | 58 | 3 | 31 | 8-11 aout |
| 2000 | 925 | 46 | 529 | 17 juillet - 18 septembre |
| 2001 | 466 | 22 | 310 | 24 juillet - 12 septembre |
| 2002 | 521 | 29 | 310 | 22 juillet - 13 septembre |
| 2003 | 529 | 16 | 322 | 21 juillet - 29 aout |
| 2004 | 320 | 13 | 107 | 1-17 aout |
| 2007 | 99 | 6 | 45 | 10 - 18 aout |
| 2009 | 164 | 21 | 53 | 8 - 15 aout |
| 2011 | 432 | 33 | 93 | 1 - 20 aout |
| 2012 | 397 | 50 | 131 | 7 - 19 aout |
| 2013 | 387 | 37 | 119 | 1 - 23 aout |

Entre 1999 et 2013, 55 phragmites des joncs bagués à l'étranger ont été capturés à Genêts, soit 1,3 % par rapport au nombre d'oiseaux bagués (tableau 6).

Les oiseaux bagués en Belgique et en Grande-Bretagne sont contrôlés au minimum trois jours plus tard à Genêts.

Les contrôles les plus remarquables ont été obtenus en 2011 : un oiseau bagué le 24 décembre 2010 au Parc National de Diawling en Mauritanie est contrôlé le 1^{er} aout 2011 à Genêts. De plus, un oiseau bagué le 9 février 2011 dans le Parc National des Oiseaux du Djoudj au Sénégal est contrôlé le 6 aout 2011 à Genêts, soit deux informations précises sur l'aire d'hivernage des phragmites des joncs transitant par la baie du Mont-Saint-Michel.

On peut souligner aussi un exemple de fidélité au site d'étape migratoire pour ce migrateur au long cours avec le cas d'un juvénile bagué le 29 aout 2000 à Vest-Agder en Norvège qui sera contrôlé le 14 septembre 2000 à Genêts puis de nouveau un an plus tard, le 17 aout 2001 au même endroit.

Vingt-et-un phragmites des joncs bagués sur un autre site de l'hexagone ont été contrôlés à Genêts

| TABLEAU 6 - Origine des contrôles de phragmite des joncs Table 6 - Origin of controls | | | | | | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Année | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2008 | 2009 | 2011 | 2012 | 2013 |
| GRANDE-BRETAGNE | 2 | 12 | 5 | 1 | 2 | 3 | | | | 3 | 2 |
| BELGIQUE | 2 | 1 | 2 | | | | | 1 | 4 | 1 | 2 |
| PAYS-BAS | | 3 | 1 | 1 | | | | | | | |
| NORVEGE | | 1 | 2 | | | | | | | | |
| ESPAGNE | 1 | | | | 1 | | | | | | |
| MAURITANIE | | | | | | | | | 1 | | |
| SÉNÉGAL | | | | | | | | | 1 | | |
| FRANCE | | | | | | | | | | | |
| Estuaire de Seine (76) | | | 3 | 1 | | | | | | 2 | |
| Trunvel (29) | 1 | 1 | | | 1 | | | | | 1 | |
| Estuaire de Loire/Grand-Lieu (44) | | | | 2 | 1 | | | 2 | 3 | | |
| Créances (50) | | | | | | 1 | | 1 | | | |
| Villefranque (64) | | | | | | | 1 | | | | |

(tableau 6).

L'intervalle journalier entre le baguage en estuaire de Seine (Camp du Hode) et le contrôle à Genêts varie de 4 à 11 jours. Par rapport à la station de baguage de Trunvel (29), le minimum est de 3 jours d'intervalle entre les captures, mais aussi de 3 jours minimum pour les oiseaux ayant effectué une rétro-migration depuis la Loire-Atlantique. Enfin, l'oiseau des Pyrénées-Atlantiques a été bagué le 25 avril 2008 puis contrôlé le 14 aout 2009 à Genêts.

Parmi les phragmites bagués à Genêts, deux ont été contrôlés à l'étranger :

Bagué le 30 juillet 2001, le premier a été contrôlé le 11 avril 2002 à Laguna de la Nava à Palencia (Castille-et-Leon) ; le second, bagué le 9 aout 2009, a été contrôlé le 11 janvier 2011 dans le Parc National de Diawling (Mauritanie).

Le contrôle mauritanien intervient quelques jours après le baguage local d'un phragmite des joncs qui sera contrôlé l'été suivant à Genêts, un renvoi d'ascenseur intéressant entre les deux continents...

Seize phragmites des joncs bagués à Genêts ont été contrôlés sur un autre site français (tableau 7). L'intervalle journalier entre le baguage et le contrôle est au minimum de 4 jours pour les recaptures en estuaire de Seine et baie d'Audierne et de minimum 2 jours vers un site de Loire-Atlantique.

Phragmite aquatique

Cette espèce particulièrement menacée est inscrite sur différentes listes rouges. D'après les estimations du LIFE project conserving aquatic warblers in Poland and Germany (1996-2005), la population mondiale serait de l'ordre de 16 000 mâles chanteurs dont 10 000 en Biélorussie, 3 000 en Pologne et 2 500 en Ukraine. La France joue un rôle particulièrement important comme étape migratoire sur la route de l'Afrique (JIGUET et coll. 2012).

À Genêts (tableau 5), les trois premiers oiseaux sont bagués les 10 et 11 aout 1999 par M. CHAUCHEPRAT, aidé de P. et S. PROVOST (PROVOST 1999). L'effectif de 45 capturés en

TABLEAU 7 - OISEAUX BAGUÉS À GENÈTS ET CONTRÔLÉS AILLEURS EN FRANCE
Table 7- Birds ringed at Genêts and controlled elsewhere in France

| Année | 2000 | 2003 | 2004 | 2005 | 2008 | 2011 | 2012 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Estuaire de Seine (76) | | 1 | | | | | |
| Trunvel (29) | 3 | 1 | 1 | 1 | | | |
| Sarzeau (56) | | | | | | 1 | |
| Estuaire de Loire/Grand-Lieu (44) | | 1 | 1 | 1 | | 2 | 2 |
| Montmartin-en Graignes (50) | | | | | 1 | | 1 |



out 2000 en fait, à l'époque, le 3^e site national. Les années suivantes, l'espèce est davantage étudiée en France, en particulier dans les estuaires de Seine, de Loire et en Gironde.

Sur le plan local, entre 2000 et 2002, les filets de capture sont essentiellement disposés à l'intérieur même de la roselière mais plusieurs observations de phragmites aquatiques sur l'herbu indiquent déjà que « l'espèce utilise le schorre en lisière de roselière comme zone d'alimentation, la strate herbacée en périphérie de la phragmitaie semble se rapprocher de l'habitat fréquenté par l'espèce sur ses quartiers de reproduction » (PROVOST 2000).

En France, sa migration postnuptiale se déroule essentiellement en août. À partir de 2010, grâce au programme ACROLA du CRBPO et la mise en place d'un Plan National d'Action, autour d'un millier d'oiseaux sont bagués chaque été sur le territoire national (JIGUET, P. PROVOST, comm. pers.). Ces différentes saisons de baguage et d'étude à Genêts ont ainsi montré que cette espèce était un migrateur régulier sur cette partie de la baie du Mont-Saint-Michel.

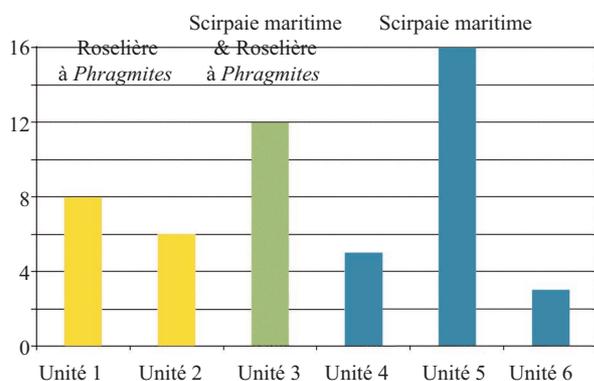


FIGURE 5 - RÉPARTITION DES CAPTURES SELON L'HABITAT EN 2012
Figure 3 - sSpread of captures according to the habitat in 2012

Habitat fréquenté

À partir de 2011, dans la continuité des expériences menées sur les herbues de Vendée et de Charente-Maritime (GONIN et coll. 2011), sont placées quelques unités de capture (1 unité = 3 filets de 12 m) en dehors de la roselière pure, afin d'étudier le potentiel de la scirpaie maritime, habitat d'alimentation considéré comme très favorable au phragmite aquatique.

L'espèce affectionne les strates de végétation basse (figure 5), comme l'a constaté également CHARTIER (2011) dans les marais de Carentan mais aussi, dans le cadre d'études récentes sur d'autres sites de la baie du Mont-Saint-Michel, FOURNIER (2012) dans les marais de Châteauneuf et PROVOST P. (2013) sur l'herbu du Mont-Saint-Michel.

Si on se réfère aux différentes saisons de capture puis à cette étude, plus récente, en scirpaie maritime, nous pouvons avancer qu'au moins 50 à 100 phragmites aquatiques transitent chaque année par le schorre de Genêts et même plus probablement une centaine d'oiseaux sur l'ensemble du site.

Phénologie de migration

Le phragmite aquatique fréquente le site essentiellement entre le 5 et le 25 août (figure 6), avec près de 9 oiseaux sur 10 (88 %). La 2^e décennie d'août concentre, à elle seule, plus de 66 % des captures. On peut préciser que la migration 2013 a été particulièrement tardive car 17 oiseaux sur 37 ont été capturés après le 20 août. Les maximums journaliers sont de 9 oiseaux capturés le 17 août 2011, de 8 le 15 août 2012 et 8 le 21 août 2013. Au total, 20 adultes (7,3 %) ont été bagués pour 255 juvéniles.

Les contrôles locaux mettent en évidence un gain de masse et donc un engraissement de l'espèce sur le site et des haltes migratoires ne dépassant généralement pas 2-3 jours.

Deux oiseaux bagués au camp du Hode dans l'estuaire de Seine (76) ont été contrôlés quelques jours plus tard à Genêts à plus de 150 km de vol de leur lieu

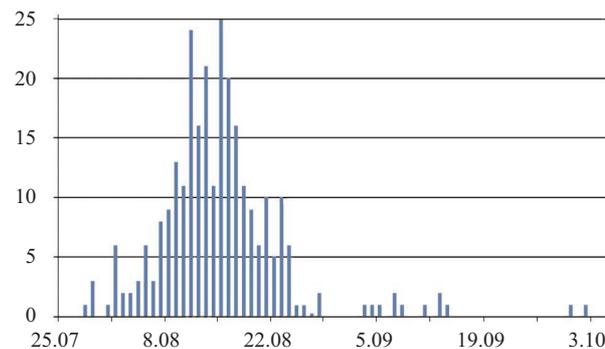


FIGURE 6 - PHÉNOLOGIE DES CAPTURES DE PHRAGMITE AQUATIQUE (1999-2013)
Figure 3 - Phenology of captures (1999-2013)

TABLEAU 8 - Origine des contrôles étrangers de rousserolle effarvatte
 Table 8 - Origin of controls outside France

| Année | 2000 | 2001 | 2003 | 2011 | 2013 |
|-----------------|------|------|------|------|------|
| Grande-Bretagne | 2 | | 1 | 1 | |
| Belgique | 1 | | | 1 | 3 |
| Pays-Bas | 3 | 1 | | | |

d'origine :

- le premier bagué le 5 aout 2009 est contrôlé le 9 ;
- le second bagué le 17 aout 2011 est contrôlé le 20.

Trois oiseaux ont été bagués à Genêts et contrôlés à l'étranger :

- bagué le 1^{er} aout 2004 et contrôlé 5 jours plus tard à Villafranca (Navarre) ;
- bagué le 20 aout 2002 et contrôlé le 21 aout 2005 à Ria de Villaviciosa (Asturies) ;
- Jeune bagué le 16 aout 2011 et contrôlé (mâle) le 25 juin 2012 à Brest en Biélorussie.

Le premier contrôle espagnol montre la rapidité de déplacement de l'espèce entre la France et l'Espagne (5 jours). Le second contrôle ibérique intervient trois ans après le baguage en baie du Mont-Saint-Michel, cet oiseau ayant ainsi déjà effectué plusieurs dizaines de milliers de km de migration dans sa vie. Le contrôle biélorusse est remarquable par sa localisation, c'est la toute première information sur le lieu de reproduction d'un oiseau bagué à Genêts puisque ce juvénile a été contrôlé comme mâle nicheur puis équipé d'un géolocalisateur.

Rousserolle effarvatte

La rousserolle effarvatte est un nicheur commun à Genêts où elle ne fréquente pratiquement que la phragmitaie : les captures sont rares en scirpaie. Le nombre de nicheurs locaux peut être évalué à partir des données de capture et des chanteurs inventoriés au printemps. En 2000, 55 femelles adultes présentant une plaque incubatrice sans fourreau sont capturées. Elles sont 41 en 2001, 30 en 2002 et 27 en 2003. À partir de 2004, moins de femelles sont capturées car la période de capture débute en aout, alors qu'une partie de la population locale a déjà quitté les lieux. On peut donc avancer que 30 à 50 couples se reproduisent chaque année à la roselière de Genêts, soit autour de 7-8 couples par ha de roseaux ; pour comparaison, la densité est de 3,7 couples en estuaire de Seine, 6,1 couples en baie d'Audierne et parfois plus de 30 couples dans de petites roselières d'Allemagne (MOREL in DEBOUT coord., 2009). Le

nombre de nicheurs est peut-être encore supérieur dans la roselière étudiée car les filets sont placés sur sa partie centrale et ne permettent probablement pas de capturer l'ensemble des nicheurs. Quant aux haltes migratoires postnuptiales, elles concernent chaque année autour de 100 à 200 oiseaux (tableau 5).

Des oiseaux bagués localement sont contrôlés régulièrement, parfois 5-6 ans après le baguage. Par ailleurs, leur séjour pour s'engraisser sur le site ne dépasse généralement pas 2-3 jours.

Treize oiseaux bagués à l'étranger sont contrôlés à Genêts entre 2000 et 2013, soit 0,5 % du nombre total d'oiseaux bagués. L'intervalle journalier est au minimum de 4 jours entre le baguage à l'étranger et le contrôle à Genêts.

Trois oiseaux bagués en France ont été contrôlés à Genêts : un a été bagué au printemps 1995 à Barcaggio/Ersa (Haute-Corse) et il avait au moins 8 ans lors de son contrôle à Genêts le 27 juillet 2002. Les deux autres oiseaux contrôlés en 2000 et 2004 proviennent de Créances, un site situé à une soixantaine de kilomètres au nord de Genêts.

Parmi les oiseaux bagués à Genêts, deux ont été contrôlés à l'étranger :

- juvénile bagué le 5 aout 2001 et contrôlé le 5 septembre 2003 à Tenlaba (Mauritanie) ;
- juvénile bagué le 16 aout 2003 et retrouvé mort le 2 juin 2007 à Bergumermeer (Pays-Bas).

Le contrôle mauritanien, obtenu par une équipe de bagueurs suisses, est l'unique capture d'une rousserolle de Genêts sur le continent africain.

Gorgebleue à miroir

En dehors de la période estivale, la capture la plus précoce est réalisée le 25 mars 2008 et la dernière le 8 octobre de la même année. Comme nous l'avons constaté au fil des années à Genêts, l'espèce est globa-



TABEAU 9 - RÉPARTITION ANNUELLE DES CAPTURES ESTIVALES
Table 9 - Annual spread of summer captures

| Année | Nombre de captures | | | Période de capture estivale |
|-------|--------------------|-----------|-----------|-----------------------------|
| | Gorgebleue | Bouscarle | Cisticole | |
| 1999 | 0 | 3 | 4 | 8-11 aout |
| 2000 | 10 | 9 | 22 | 17 juillet - 18 septembre |
| 2001 | 10 | 6 | 19 | 24 juillet - 12 septembre |
| 2002 | 15 | 7 | 40 | 22 juillet - 13 septembre |
| 2003 | 22 | 9 | 12 | 21 juillet - 29 aout |
| 2004 | 5 | 5 | 4 | 1-17 aout |
| 2007 | 24 | 1 | 3 | 10 - 18 aout |
| 2009 | 3 | | 8 | 8 - 15 aout |
| 2011 | 50 | 6 | 1 | 1 - 20 aout |
| 2012 | 9 | 2 | 20 | 7 - 19 aout |
| 2013 | 12 | | 7 | 1 - 23 aout |

lement en progression, comme sur d'autres sites régionaux (PURENNE 2012).

Presque chaque été, des juvéniles non mués et nés sur place sont bagués, ce qui confirme la nidification locale. Plusieurs contrôles interannuels sont effectués : 2 oiseaux contrôlés un an après le baguage, 2 autres contrôlés deux ans après le baguage et 1 plus de quatre ans après la première capture.

Morphotype : la grande majorité des oiseaux capturés, que ce soit les nicheurs ou les migrateurs, appartiennent au morphotype ou sous-espèce *cyanecula*. Le morphotype *namnetum* appelé gorgebleue de Nantes (identifié à partir de la longueur d'aile et du tarse) a été capturé à de rares occasions, dès le printemps 1999 (EYBERT et coll. 1999) et de manière irrégulière par la suite : 1 en 2003, 2 en 2007, 2 en 2009, 7 en 2011 (saison exceptionnelle), 1 en 2012 et 1 en 2013. Un mâle bagué couleur à Genêts le 27 mai 1999 par EYBERT (mâle 2A *namnetum*) est contrôlé le 20 juillet 2003 au même endroit. Il nous est donc toujours difficile de confirmer que *namnetum* niche et fréquente régulièrement la roselière de Genêts, d'autant que les adultes en mue ne sont pas toujours clairement identifiables en période estivale à cause d'un net chevauchement au niveau biométrique.

Trois oiseaux bagués à Genêts ont été contrôlés à l'étranger :

- un mâle de première année bagué le 7 aout 2000 est contrôlé le 28 octobre 2001 à Alicante (Valence) ;
- un jeune bagué le 22 aout 2003 est contrôlé le 12 octobre 2003 dans le Parc Naturel del Cabo de Gata à Almería (Andalousie) ;
- un bagué le 27 aout 2003 est contrôlé le 2 avril 2005 à Kamperhoek (Pays-Bas).

Ces différents contrôles étrangers donnent une idée de l'origine (site de reproduction) et de la destination (site d'hivernage) des oiseaux bagués à la roselière de Genêts.

Bouscarle de Cetti

Il n'y a pas d'évolution significative du nombre de captures estivales depuis 1999, le nombre des captures en période de nidification dépend du succès local de la

reproduction, soit autour de deux familles. Quatre contrôles interannuels ont été notés entre 2000 et 2010.

À partir du mois de septembre, en plus des oiseaux locaux, des rassemblements postnuptiaux sont observés avec un maximum de 14 oiseaux bagués entre le 8 octobre et le 19 novembre 2008 et de 23 baguées entre le 23 septembre et le 18 novembre 2009.

Une baguée le 30 aout à Saint-Côme-du-Mont (Manche) est contrôlée le 14 octobre à Genêts, à plus de 80 kilomètres de son lieu d'origine pour ce migrateur partiel.

Locustelle lusciniöide

Avec un total de 7 captures entre 2001 et 2009 – 1 le 11 aout 2001, 1 le 13 aout 2002, 3 entre le 27 juillet et le 13 aout 2003, 1 le 3 aout 2004 et 1 le 9 aout 2009, l'espèce est uniquement migratrice à Genêts et semble même se raréfier. En 2003, un oiseau bagué le 29 juillet a été contrôlé sur place le 18 aout.

Locustelle tachetée

Total de 23 captures dont un maximum de 4 en 2001, 2003 et 2011. Un oiseau bagué le 4 aout 2003 est contrôlé le lendemain sur place.

Cisticole des joncs

D'après les données d'observation et de baguage, la population nicheuse locale est composée de 3-4 couples, sauf après des vagues de froid. Seulement deux contrôles interannuels ont été obtenus : une femelle nicheuse baguée le 29 aout 2000 est contrôlée le 22 aout 2001 et un mâle bagué le 28 juillet 2001 est contrôlé le 6 aout 2002.

Mésange (Panure) à moustaches

L'hiver 2000/2001, 1 mâle bagué le 22 décembre est contrôlé le 18 janvier et 1 autre mâle est bagué le 18 janvier. En 2008, en plus de 9 oiseaux bagués le 22 octobre, 3 ont été contrôlés le même jour, ils avaient été bagués le 29 aout et le 27 septembre 2008 en estuaire de Seine (Seine-Maritime), site le plus important pour l'espèce en amont de la baie du Mont-Saint-Michel. Deux des oiseaux bagués le 22 octobre 2008 seront contrôlés le 19 novembre de la même année et un autre sera contrôlé un an plus tard sur place, le 14 octobre 2009.

Bruant des roseaux

La roselière de Genêts est un site de reproduction mais aussi de halte migratoire et d'hivernage puisque 60 % des oiseaux ont été bagués en dehors de la période estivale, avec un maximum de 245 oiseaux entre le 29 janvier et le 13 février 2004 et 336 entre le 2 octobre et le 12 décembre 2007.



Le nombre de captures estivales dépend de l'effectif nicheur et du succès de reproduction local. Les données de baguage (capture de femelles avec plaque incubatrice et mâles reproducteurs) mettent en évidence que, chaque année, au moins une dizaine de couples se reproduisent localement, en lisière centrale de la roselière et scirpaie, soit 1 à 1,5 couple par ha, une bonne densité pour la région (d'après BEAUFILS *in* DEBOUT coord. 2009). Des contrôles interannuels d'oiseaux locaux sont effectués régulièrement, avec un délai maximal de 5 ans après le baguage.

Ont été contrôlés à Genêts trois oiseaux « suédois » en 2004, 2007 et 2009, un « belge » et un « néerlandais » en 2004.

Ces contrôles ont surtout eu lieu en période hivernale. Le taux de contrôles étrangers est de moins de 0,8 % par rapport au nombre de bagués car les captures automnales et hivernales sont encore irrégulières.

De plus, un oiseau bagué le 25 juillet 2007 à Saint-Côme-du-Mont (Manche) est contrôlé le 9 octobre 2007 et un autre bagué le 11 août 2012 en estuaire de Seine l'est le 6 novembre 2012. Ces oiseaux ne fai-

saient peut-être qu'une halte à la roselière de Genêts avant de poursuivre leur route vers un site d'hivernage.

Parmi les oiseaux bagués à Genêts, quatre ont été contrôlés plus ou moins loin :

- un bagué le 23 octobre 2007 est contrôlé le 7 mai 2010 en estuaire de Seine ;

- un bagué le 11 décembre 2007 est contrôlé le 15 octobre 2008 sur l'île de Vlieland au nord des Pays-Bas ;

- un bagué le 14 octobre 2009 est contrôlé le 11 décembre 2010 sur l'île de Jersey ;

- un bagué le 14 octobre 2009 est contrôlé le 19 mars 2013 à Litlington (Royaume-Uni).

La destination des bruants des roseaux bagués à Genêts varie donc de quelques centaines à plus d'un millier de kilomètres.

AUTRES RÉSULTATS

Le tableau 11 récapitule les captures ou contrôles d'espèces particulières.

CONCLUSION

STATUT PATRIMONIAL DES ESPÈCES

La roselière de Genêts joue un rôle très important pour le busard des roseaux, la marouette ponctuée et la gorgebleue à miroir, espèces inscrites à la Directive Oiseaux et sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Basse-Normandie (DEBOUT 2012), pour le phragmite aquatique inscrit à la Directive Oiseaux, la bécassine des marais, en danger critique, la bouscarle de Cetti, vulnérable, la cisticole des joncs quasi menacée selon la liste rouge.

S'y ajoute le butor étoilé, espèce encore rare mais qui pourrait fréquenter plus régulièrement la roselière dans le cadre d'une gestion optimisée de la phragmitaie.

Trois autres espèces de la liste rouge nichent à proximité de la roselière et la fréquentent en période de nidification et de migration : pipit farlouse, bergeronnette flavéole, linotte mélodieuse.

MESURES DE CONSERVATION DU PHRAGMITE AQUATIQUE

BARGAIN *in* ROCAMORA G & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) indique qu'en France « le maintien ou la remise en état de vastes marais à roselière bordés de prairies à carex et à joncs doit être une des priorités de la gestion des espaces protégés ». La roselière de Genêts et sa scirpaie constitue un habitat favorable à ces objectifs de conservation. À partir d'études télémétriques, BARGAIN, en baie d'Audierne (Finistère) et PROVOST P.

TABLEAU 10 - CAPTURES DU BRUANT DES ROSEAUX
Table 10 - Captures of Reed Bunting

| Année | Printemps | Été | Automne-Hiver | Total |
|-------|-----------|-----|---------------|-------|
| 1999 | | 39 | | 39 |
| 2000 | 5 | 104 | 77 | 186 |
| 2001 | | 80 | 34 | 114 |
| 2002 | | 98 | | 98 |
| 2003 | 122 | | 122 | |
| 2004 | | 44 | 245 | 289 |
| 2007 | | 13 | 336 | 349 |
| 2008 | | | 137 | 137 |
| 2009 | | 41 | 77 | 118 |
| 2011 | | 40 | | 40 |
| 2012 | | 27 | 73 | 100 |
| 2013 | | 53 | 41 | 94 |

TABLEAU 11 - AUTRES CAPTURES ET CONTROLES NOTABLES
 Table 11 - Other captures and interesting controls

| Espèce | Commentaires |
|---|---|
| Épervier d'Europe Caille des blés Bécassine des marais Chevalier guignette Chevalier culblanc | Un bagué le 23 août 2003 à Genêts est retrouvé mort sur la route le 3 avril 2005, dans la même commune En 2012, une jeune femelle baguée le 9 août puis un poussin volant bagué le 19 août (né sur l'herbu) 16 oiseaux bagués dont un le 15 août 2009 et tuée le jour-même à la chasse Deux captures le 1er août 2011 et le 22 août 2013 Une capture le 13 août 2012 |
| Martin-Pêcheur d'Europe | 27 captures dont 9 en 2002 dont un contrôle local plus d'un mois après le baguage Un oiseau bagué dans la roselière le 24 août 2001 sera retrouvé mort le 12 novembre 2001 à Saint-Léonard/Vains, heurté contre une baie vitrée |
| Bergeronnette citrine Troglodyte mignon | Migrateur occasionnel en France et originaire des pays de l'est : 1 juvénile est capturé le 10 septembre 2000 22 oiseaux sont bagués dont 7 en 2007. Un bagué le 14 août 2001 est contrôlé localement le 1er septembre 2002 |
| Traquet tarius Traquet motteux Merle noir Rossignol philomèle Rousserolle turdoïde | Maximum de 70 oiseaux capturés en août 2003. L'espèce fréquente régulièrement les lisières et la cime des roseaux Trois oiseaux de la sous-espèce <i>leucorhoa</i> originaire d'Islande, Groenland, nord-est Canada bagués en août 2001 et 2002 Un bagué le 27 juillet 2002 est retrouvé mort dans la même commune le 9 janvier 2003 Migrateur rare, capturé le 1er septembre 2002 et le 21 août 2013 Migrateur rare, capturé le 9 août 2009 et le 17 août 2012 |
| Fauvette à tête noire Pouillot fitis | Une femelle baguée le 26 juillet 2002 à Genêts, tuée par un chat le 20 janvier 2003 à Villemoustaussou, dans l'Aude. Maximum de 74 migrants bagués en 2003. Un adulte bagué le 27 juillet 2003 à Strathclyde en Écosse est contrôlé le 8 août 2003 à Genêts. Un individu de la sous-espèce <i>acredula</i> est capturé le 31 août 2000 |
| Pouillot véloce Gobemouche noir | Un bagué le 11 septembre 2001 à Genêts est contrôlé localement le 27 juillet 2003 Un oiseau bagué le 5 juin 2004 près de Gatelawbridges en Écosse, est contrôlé le 8 août 2004 à Genêts |
| Mésange bleue | Pendant l'irruption de 2007, 123 oiseaux sont bagués à la roselière de Genêts entre le 2 octobre et le 11 décembre 6 contrôles interannuels locaux ne dépassant pas deux ans |
| Rémiz penduline | Une femelle adulte est baguée le 14 octobre 2009. Cette espèce reste rare à Genêts mais des opérations de capture plus régulières en octobre permettraient probablement d'accroître le nombre de données |
| Linotte mélodieuse | Un mâle adulte bagué le 11 août 2011 à Genêts est contrôlé localement le 21 août 2013 |

(comm. pers), en estuaire de Seine (Seine-Maritime), ont démontré en effet que le phragmite aquatique fréquentait la phragmitaie inondée puis s'alimentait principalement dans les prairies à juncs, scirpes et carex en périphérie des marais.

Dans le cadre d'un diagnostic du site de Genêts pour la conservation du phragmite aquatique en Basse-Normandie (FAUCON 2012), le projet de création de mares à berges en pente douce a été approuvé sur le site, de même que la mise en défens d'eau libre pour le maintien d'une végétation plus haute. La fauche de la roselière sur la partie sud, autour du gabion, devrait être surveillée de même que le pâturage devrait être maîtrisé

au profit de la conservation de la scirpaie, par la pose d'une clôture.

BILAN ORNITHOLOGIQUE : INTÉRÊT DU SITE POUR LES ESPÈCES PATRIMONIALES

Plus de 130 espèces d'oiseaux ont été observées posées au moins une fois à la roselière de Genêts entre 1971 et 2013, soit 38 % des 343 taxons répertoriés sur l'ensemble de la baie du Mont-Saint-Michel (PROVOST 2013) mais sur une zone d'une dizaine d'ha. En comparaison, le marais du Grand Hazé dans l'Orne et ses 200 ha de marais accueillent 181 espèces (LECOQ *op. cit.*), l'Espace Naturel Sensible des Ponts d'Ouve, 214 espèces sur 120 ha (LECAPLAIN comm. pers.).

Pour résumer, les espèces les plus emblématiques sont listées et commentées tableau 12.

Le maintien d'un grand nombre d'espèces remarquables et menacées dépend ainsi de la protection et d'une gestion adaptée de la roselière et de la scirpaie.

ÉVOLUTION DU SITE ET ORIENTATION DE GESTION

Tous les inventaires ornithologiques réalisés et sources consultées, en lien avec l'évolution de l'habitat, permettent de dresser quelques orientations générales de gestion en faveur de l'avifaune, du milieu et dans l'esprit des documents d'objectifs Natura 2000 (Mary/CEL), des mesures compensatoires définies dans le cadre



TABLEAU 12 - STATUT DE QUELQUES ESPECES PATRIMONIALES
 Table 12 - RStatus of special interest species

| Espèce | N | M | H | Commentaires |
|--|----------|--------|--------|--|
| Busard des roseaux Râle d'eau | (X) X | X X | X X | Dortoir hivernal, nidification épisodique. Au moins 2-3 couples annuels mais probablement sous-évalué en comparaison avec la densité maximale de 31 couples pour 8 ha dans l'Orne (LECOQ 2011). |
| Marouette ponctuée | X | X | | Pic de fréquentation de quelques dizaines d'individus. Haltes migratoires automnales. Fréquentation régulière de la scirpaie et des lisières de roselière en halte postnuptiale (au moins 5-10 par an). Un cas de reproduction confirmé (3° cas pour la Normandie, source GONm). |
| Bécassine des marais | (X) | X | X | Fréquentation régulière de la scirpaie et des lisières de roselière par dizaines. Une donnée de chanteur, nicheur possible. |
| Gorgebleue à miroir | X | X | | Autour de 3 couples nicheurs annuels. Fréquentation régulière de la scirpaie et des mares en période de halte migratoire (plusieurs dizaines). |
| Bouscarle de Cetti | X | X | X | Autour de 2 couples nicheurs annuels. Fréquentation de la roselière et de la saulaie. Site de halte migratoire en période automnale (quelques dizaines). |
| Cisticole des joncs Locustelle luscinoïde | X ? | X X | X | Au moins 3-4 couples annuels (hors années de vagues de froid) en scirpaie et lisière de roselière. Migrateur rare et menacé susceptible de fréquenter davantage le site dans le cadre d'une gestion de la roselière. 9 données de chanteurs, nicheur potentiel. |
| Phragmite des joncs | X | X | | 5-10 couples nicheurs annuels. Au moins 500 à 1000 en halte migratoire postnuptiale chaque année et probablement quelques centaines au printemps. |
| Phragmite aquatique | | X | | 50 à 100 ou plus probablement une centaine en halte migratoire postnuptiale chaque année. Fréquentation importante de la scirpaie. |
| Rousserolle effarvatte | X | X | | 30 à 50 couples nicheurs annuels (prévision de 10 couples supplémentaires dans le cadre d'un plan de gestion, Syndicat mixte BMSM, 2011). Autour de 100 à 200 en halte migratoire postnuptiale. |
| Mésange à moustaches (Panure) | (X) | X | X | Nicheur, migrateur et hivernant rare, probablement sous-détecté. Pourrait fréquenter davantage le site à la suite d'un plan de gestion de la roselière. |
| Bruant des roseaux | X | X | X | 10 à 20 couples nicheurs annuels, bonne densité à l'échelle de la baie (BEAUFILS comm.pers.) et de la région (d'après DEBOUT coord. 2009). Dortoir de plusieurs centaines en période migratoire et hivernale (au moins 300-500). |

des travaux du Mont-Saint-Michel (Syndicat Mixte BMSM, 2011) et du diagnostic établi en faveur du phragmite aquatique (FAUCON 2012).

La phragmitaie

Rare à l'échelle de la baie du Mont-Saint-Michel, c'est un habitat prioritaire qu'il convient de protéger. On constate un atterrissement et vieillissement du peuplement par endroit en raison de l'accumulation de litière de matière organique et par conséquent du manque d'humidité. Une fauche par rotation et un étrépage permettrait de rajeunir la zone et de la rendre globalement plus attractive pour l'avifaune. Cela pourrait être favorable au retour et à la présence durable d'espèces rares et menacées : le busard des roseaux, le butor étoilé, la locustelle luscinoïde ou la mésange (Panure) à moustache. Les effectifs nicheurs de rousserolle effarvates seraient également renforcés.

La scirpaie maritime

En raison de la faible tolérance du roseau pour l'eau de mer, on constate le maintien et la progression de ce milieu intermédiaire particulièrement original et rare sur les autres schorres de la baie du Mont-Saint-Michel. Le scirpe glauque, également rare, est encore plus sensible à la fréquentation du bétail. La protection de la scirpaie passe par une maîtrise raisonnée du pâturage et une gestion pastorale adaptée à ce milieu. En période de reproduction (avril à septembre), un enclos de protection éviterait que cet habitat ne soit trop détérioré par

les bovins. Tout cela serait bénéfique à plusieurs espèces localisées et souvent menacées : le râle d'eau, la marouette ponctuée, la bécassine des marais, la gorgebleue à miroir, le phragmite aquatique, le phragmite des joncs, la cisticole des joncs et le bruant des roseaux.

Les mares mésotrophes

La création et le maintien de mares ouvertes entre scirpaie maritime et phragmitaie apporterait beaucoup de valeur au site, avec l'installation de diverses plantes héliophytes. Ces zones seraient bénéfiques au stationnement et à l'alimentation de la bécassine des marais, du phragmite aquatique, des rallidés et de la gorgebleue à miroir.

La saulaie

Atout pour l'avifaune de lisière et en progression tout le long du sentier, à contrôler au sein même de la phragmitaie car les saules consomment une grande quantité d'eau.

PERSPECTIVES DE LA STATION D'ÉTUDE

À partir de 2014, faisant suite à ce bilan et en concertation avec les différents bagueurs, un protocole standardisé de capture sera mis en place (disposition et nombre de filets) et reconduit année après année, afin d'obtenir des résultats comparables dans le temps, avant et après tous travaux de gestion, dans le but d'évaluer l'impact de la future gestion sur la fréquentation de la roselière. Les observations d'oiseaux

nicheurs, migrateurs et hivernants seront systématiquement consignées dans la base de données du GONm.

En seulement deux décennies, la roselière de Genêts est devenue un site ornithologique incontournable en baie du Mont-Saint-Michel, désormais reconnu sur les plans régional et national pour l'accueil d'espèces particulièrement rares et menacées. Cette synthèse basée sur des milliers d'heures d'observations et de baguage met en évidence la complémentarité des outils d'études ornithologiques, jumelles et bagues... Cette zone humide inscrite au périmètre Natura 2000 de la baie du Mont-Saint-Michel doit bénéficier d'une attention particulière, en référence aux espèces de la Directive Oiseaux et de la liste rouge qui la fréquentent. L'avifaune migratrice au long cours entretient des relations étroites avec ce site remarquable, aussi il convient de lui accorder l'importance qu'elle mérite. L'avenir de la roselière de Genêts, de sa gestion et de son évolution peut s'appuyer sur les nombreux constats et inventaires réalisés, soucieux de la conservation de la biodiversité locale. Un nouvel état des lieux de la fréquentation avifaunistique pourra être établi à l'horizon de 2020, à la suite, nous l'espérons, d'un schéma cohérent de gestion et d'aménagement.

REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble des observateurs, bagueurs et aides-bagueurs qui ont contribué à la connaissance de l'avifaune de ce site. Merci au Groupe Ornithologique Normand de m'avoir soutenu dans cette démarche d'étude et de valorisation ainsi qu'au CRBPO pour les programmes de baguages et retours sur les oiseaux contrôlés et à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour son soutien financier pour l'étude de cette zone humide. Enfin, je remercie chaleureusement Jérôme FOURNIER, Didier GUILLON et Benoît LECAPLAIN pour leur aide et commentaires apportés à cette synthèse, je partage avec eux le plaisir des activités de baguage et d'observations sur ce site passionnant.

RÉFÉRENCES

- ANFRAY M. (2001) - Projet d'aménagement et de gestion d'une roselière des schorres de la baie du Mont-Saint-Michel pour favoriser l'accueil de l'avifaune.
- BEAUFILS M. (2001) - Avifaune de la baie du Mont-Saint-Michel. 1979-1999. Enquête sur un site complexe. Groupe Ornithologique Normand, Bretagne Vivante. 300 p.
- BEAUFILS M. *in* DEBOUT G. coord. (2009) - Le bruant des roseaux. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. Le Cormoran, 17 : 394-395.
- BEAUFILS M. & CHEVALIER B. (2011) - Le Bruant proyer dans le département de la Manche et en baie du Mont-Saint-Michel : histoire de l'évolution de ses populations en lien avec celles d'Europe de l'Ouest. Le Cormoran, 18 : 37-48.
- CHARTIER A. (2011) - Opération « phragmite aquatique » sur les réserves du GONm des marais de la Taute. 2010 et 2011. GONm 21 p.
- DEBOUT G. (2012) - Liste rouge des oiseaux nicheurs de Basse-Normandie. GONm, à la demande de la DREAL de Basse-Normandie. 38 p.
- EYBERT M.-C., GESLIN T., QUESTIAU S. & BEAUFILS M. (1999) - La baie du Mont-Saint-Michel : nouveau site de reproduction pour deux morphotypes de gorgebleue à miroir blanc. Alauda, 67 : 81-88.
- FAUCON B. (2012) - Diagnostic des marais de la baie du Mont-Saint-Michel – Site de Genêts – Conservation du Phragmite aquatique en Basse-Normandie, déclinaison du Plan National d'Actions. Maison de l'Estuaire. 18 p.
- FOURNIER J. & PROVOST S. (2011 à 2013) - Station de baguage de Genêts. <http://stationpresqueparfaite.unblog.fr>. GONm/CNRS.
- FOURNIER J. (2012) - Bilan du baguage de la station des marais de Châteaufort d'Ille-et-Vilaine. CRBPO. 28 p.
- GONIN J., CORRE F & MERCIER F (2011) - Evaluation des potentialités d'accueil des mizottes de la baie de l'Aiguillon pour la halte migratoire postnuptiale du Phragmite aquatique. RNN Baie de l'Aiguillon et LPO Charente-Maritime.
- JIGUET F., DEHORTER O., GONIN J., LATRAUBE F., LE NEVÉ A. & PROVOST P. (2012) – Connaissance de la migration du Phragmite aquatique en France : méthodologie de suivi scientifique et réglementation ; version de juillet 2012. CRBPO, Bretagne Vivante – SEPNEB, LPO. 13 p.
- LECAPLAIN B. (2003) - Le pré-salé de Genêts et sa roselière. Diagnostics et propositions de gestion pour un espace riche et diversifié. Rapport de stage pour l'obtention du BTS A Gestion et Protection de la Nature. Groupe Ornithologique Normand. 46 p.
- Leococq S. (2011) - Avifaune du marais du Grand Hazé : bilan des connaissances (1972-2008) - Le Cormoran, 18 : 67-104.
- LIFE project conserving aquatic warblers in Poland and Germany. Conserving Aquatic Warblers. Achievements of the LIFE Project. OTOP.
- MARY M. Document d'objectifs Natura 2000 Baie du Mont-Saint-Michel. Enjeux et orientations. Maintenir la multifonctionnalité des prés-salés. Conservatoire du Littoral.
- MOREL F. (2006) - Inventaire ornithologique de l'estuaire de Seine (1995-2004) - Le Cormoran, 15 : 65-102.
- MOREL F. *in* DEBOUT G. coord. (2009) - La rousserolle effarvate. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. Le Cormoran, 17 : 324-325.
- PROVOST P. (2013) - Bilan de la station de baguage du Mont-Saint-Michel, étude du phragmite aquatique sur l'herbu ouest-Mont. Notes personnelles.
- PROVOST S. (2000) - Station de baguage et d'observation à la roselière de Genêts. Mi-juillet à mi-septembre 2000. Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel. 35 p.
- PROVOST S. (2001) - Station ornithologique de Genêts. Rapport été 2001. Groupe Ornithologique Normand pour l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel. 33 p.
- PROVOST S. (2002) - Bilan de quatre années de baguage de passereaux paludicoles en baie du Mont-Saint-Michel. 3ème colloque Normand d'ornithologie. Groupe Ornithologique Normand 13 p.
- PROVOST S. (2002) - Station ornithologique de Genêts. Rapport été 2002. Groupe Ornithologique Normand pour l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel. 26 p.
- PROVOST S. (2003) - Station ornithologique de Genêts. Rapport été 2003. Groupe Ornithologique Normand pour l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel. 12 p.
- PROVOST S. (2009a) - Le marais salé de Genêts. Habitat fréquenté par le phragmite aquatique. Groupe Ornithologique Normand. 6 p.
- PROVOST S. (2009b) - Observation de onze nouveaux taxons en Normandie entre 1999 et 2008. Le Cormoran, 16 : 63-70.
- PROVOST S. (2012a) - Migration pré-nuptiale du phragmite des joncs en baie du Mont-Saint-Michel. Bilan de 5 jours de captures à la roselière de Genêts du 30 avril au 4 mai 2012. Groupe Ornithologique Normand pour la Maison de l'Estuaire. 6 p.
- PROVOST S. (2012b) - Les oiseaux de la baie du Mont-Saint-Michel, année 2011. Groupe Ornithologique Normand. 170 p.
- PROVOST S. (2013) - Les oiseaux de la baie du Mont-Saint-Michel, année 2012. Version interne. Groupe Ornithologique Normand. 69 p.
- PROVOST S., FOURNIER J. & BÉGEOT C. (2012) - Pollen transporté par les Pouillots véloces *Phylloscopus collybita* pendant leur halte pré-nuptiale. Alauda, 80 : 23-32.
- PROVOST S. & PROVOST P. (1999) - Les oiseaux de la baie du Mont-Saint-Michel. Etudes et inventaires en 1999. Notes personnelles. 40 p.
- PURENNE R. (2012) - La gorgebleue à miroir blanc dans les marais de l'isthme du Cotentin : une implantation récente dans un contexte d'expansion. Le Cormoran, 18 : 113-127.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. SEOF/LPO. 560 p.
- Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel (2011) - Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Demande de dérogation pour la destruction d'habitat d'espèce protégée : roselières du Couesnon. Cas de la roselière de Genêts.